

# L'Echo de Chalifert

Journal indépendant d'informations locales

N° 10

COMPOST VAL D'EUROPE

## Le Préfet suspend l'activité

*Nouveau rebondissement concernant CVE : le Préfet suspend l'activité pour dépassement de production.*

C'est au regard d'un rapport de la DRIRE que le Préfet a pris la décision de suspendre l'activité de Compost Val d'Europe. L'exploitant était tenu par le régime déclaratif des établissements classés qui ne lui permettait pas de produire plus de 10 tonnes de compost par jour. Or, semble-t-il, les documents comptables fournis par l'exploitant prouveraient un dépassement d'environ 10%. Une décision qui surprend dans la mesure où jusqu'ici les autorités semblaient bien moins pointilleuses.

Surprise aussi pour le Maire de Chalifert qui, dans son dernier bulletin municipal daté d'octobre 2006, rappelait que la procédure engagée contre Compost Val d'Europe était longue et difficile et que les décisions de la Cour d'Appel ne seraient pas connues avant le mois de novembre prochain. Il ajoutait dans son éditorial : "le Préfet ne peut intervenir tant qu'une procédure est en cours." Dans le même temps, nous mettions en évidence que là où il lui était possible d'agir, à savoir au sein du Siétrem, il n'était pas intervenu ou n'avait pas convaincu.

Une demande de référé a été déposée par l'exploitant et devrait prochainement venir devant le tribunal administratif compétent. Ce nouveau rebondissement ne règle pas pour autant tous les problèmes et il faudra bien qu'un jour nos élus locaux, départementaux et régionaux acceptent de se mettre autour d'une table pour trouver ensemble une solution au traitement de nos déchets verts.

Pour ses déchets verts, notre commune a trouvé une idée peu glorieuse : elle les déverse en plein bois au nord du village (photo ci-dessous). On pourra toujours nous parler ensuite d'une volonté affirmée de protéger les Espaces Naturels Sensibles.



Compost municipal de Chalifert, les Marronniers. (photo du 19.10.06)

PERSONNEL COMMUNAL

## Coup de chapeau à nos agents communaux

*L'association Mieux Vivre à Chalifert remercie vivement les agents communaux qui ont su faire face à un accroissement brutal d'activité tant sur la voirie qu'au niveau des services d'accueil périscolaire*

La rentrée scolaire a vu une augmentation substantielle du nombre d'enfants fréquentant la cantine et la garderie. En sous effectif, le personnel communal n'a pas pour autant baissé les bras et c'est dans un bon esprit que les difficultés sont surmontées sans que les parents d'élève aient à en subir les conséquences. Merci à Monique, Béatrice, Sylvie et Céline.

Même mention pour nos agents évoluant sur la voirie qui ont dû faire face à un surcroît de travail lié notamment à nos demandes concernant le nettoyage des tas de sel de déneigement, le rebouchage des trous de plus en plus nombreux sur nos voiries, etc.. Ils doivent intervenir avec des moyens d'un autre temps et le font avec un certain courage. Merci à Cédric, Jean-Pierre et Jean-Claude.

**WWW.MIEUXVIVREACHALIFERT.COM**

**Rendez-vous sur le web !  
(mise en ligne le 23.10.2006)**

Pour être plus réactifs, l'équipe de Mieux Vivre à Chalifert se dote d'un site internet. Un outil de communication qui nous permettra de vous informer encore plus vite même s'il ne remplacera pas l'édition "papier" de L'Echo de Chalifert. En revanche vous pourrez retrouver celui-ci sur le site depuis sa première publication.

Vous y trouverez aussi :

- une très intéressante collection de cartes postales anciennes de notre village.
- des vues aériennes de Chalifert.
- les compte-rendus des conseils municipaux rédigés par nos soins.
- un plan de la commune.

Un site internet que nous souhaitons évolutif et vivant auquel nous ajouterons très prochainement :

- un forum pour exprimer vos opinions sur le devenir de la commune et poser vos questions.
- une rubrique petites annonces.

## CIRCULATION

### **Traversée de Chalifert : le salaire de la peur**

*Les aménagements pour réduire la vitesse génèrent aujourd'hui plus de dangers que de sécurité. Il devient urgent de trouver des solutions et nous vous faisons part des grandes lignes de nos réflexions.*

**S**il est juste de reconnaître qu'il y avait nécessité de réduire la vitesse sur la traversée de Chalifert force est de constater que les dispositifs préconisés par la DDE ne fonctionnent plus aujourd'hui et que les dangers qu'ils génèrent sont grandissants. Le principe était d'utiliser les zones de stationnement comme chicanes à contourner. Les riverains ont très vite compris qu'il y avait danger à utiliser leur voiture comme obstacle et on ne peut pas leur reprocher. Résultat : les voitures sont sur les trottoirs, les piétons sur la route et le dispositif ne ressemble plus à rien d'ailleurs plus personne n'y comprend rien. C'est donc tout le plan de circulation qui est à revoir. La réfection du chemin de la Haillette à l'est du village pourrait apporter une réponse satisfaisante. Elle permettrait de rendre à sens unique à la fois la rue principale et la rue de la Haillette. Celle-ci pourrait d'ailleurs s'étendre jusqu'à la RN34. Il serait alors nécessaire de créer de nouveaux arrêts de bus que les usagers pourraient rejoindre par les sentes communales perpendiculaires à la rue Charles Vaillant qui existent déjà mais peu entretenues voire obstruées. Un projet sur lequel nous allons travailler parce qu'il ne paraît pas irréaliste tant sur le plan technique que financier.

#### **PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : LE 24 OCTOBRE**

##### **Ordre du jour ;**

- budget supplémentaire.
- emprunts : voirie, acquisition foncière, travaux château (CLSH).
- ouverture d'une ligne de trésorerie.
- renégociation des emprunts : passage à taux fixes de 2 emprunts.
- appels d'offre travaux CLSH : choix des offres.
- modification de la reprise de résultat du budget supplémentaire communal de l'année 2005.
- projet de ligne relatif au dossier de restructuration de la desserte de la commune en transport en commun proposé par le syndicat intercommunal de transport.
- **rapport du SIETREM (nous ne manquerons pas les explications de monsieur le Maire)**
- arrêtés préfectoraux concernant : Marne et Gondoire, la Compostière.
- Début des travaux allée Jean de la Fontaine.

**Notre compte-rendu sera en ligne sur notre site  
[www.mieuxvivreachalifert.com](http://www.mieuxvivreachalifert.com)  
sous 48 heures après le Conseil**

## AMENAGEMENT DU CENTRE BOURG

### **Oui à l'aménagement, non à la ZAC !**

*La commission extra-municipale voulue par les Chaliférois concernant l'aménagement du centre village devrait voir le jour prochainement. L'association Mieux Vivre à Chalifert a fait connaître sa volonté d'y être représentée.*

**N**ous allons donc pouvoir débattre avec la municipalité de l'aménagement du centre bourg. Un aménagement nécessaire pour redonner un peu de vie à notre village jusqu'ici organisé autour d'une rue principale. En fait, un village qu'on traverse mais dans lequel on ne s'arrête pas. Mais avant d'entamer la discussion il nous paraît indispensable d'évoquer l'espace juridique dans lequel vont avoir lieu ces débats.

Monsieur le Maire souhaite inclure dans le prochain Plan Local d'Urbanisme, bientôt arrêté par le Conseil Municipal, un périmètre de ZAC (Zone d'Aménagement Concerté). Cette ZAC permet d'interdire à monsieur Gabriel Van Honacker tout projet qu'il pourrait avoir sur ses propres terrains. On comprend qu'il puisse être en colère.

Alors pourquoi monsieur le Maire prend-il ces garanties pour être sur d'avoir le dernier mot ?

Je crois que les réponses sont dans le dernier bulletin municipal, celui daté d'octobre. Le Maire ne se sent pas en mesure de mener à bien un tel dossier. Son échec sur le dossier de la Zone d'Activités (située derrière le centre équestre) qu'il a décidé de confier à l'intercommunalité de Marne et Gondoire le conduit aujourd'hui à faire le même diagnostic sur l'aménagement du centre village. Mais les données sont cette fois différentes ; si la Zone d'Activités tombe automatiquement, dans le cadre des compétences transférées, dans les mains de Marne et Gondoire, il n'en est pas de même pour le projet de ZAC centre village. Celle-ci doit être d'intérêt intercommunal pour que Marne et Gondoire la prenne à sa charge et le seul moyen d'y parvenir est d'intégrer une part significative de logements sociaux. L'éditorial de monsieur le Maire et l'article de madame Lallier sur les logements sociaux sont clairs sur la nécessité de remplir les critères définis par l'intercommunalité.

Aussi, pour éviter d'assister à une parodie de débat il nous paraît indispensable que le Maire renonce à enfermer le projet d'aménagement du centre village dans une procédure de ZAC\*. Il ne sera pas possible d'instaurer le climat de confiance et de dialogue nécessaires aux échanges constructifs avec de telles conditions de départ. Nous sommes convaincus qu'un projet satisfaisant pour les Chaliférois peut voir le jour sans pour autant mettre les Chaliférois devant le fait accompli.

**Laurent Simon**

*\* L'idée de ZAC avait été retenue à l'unanimité du Conseil Municipal dont je faisais partie à l'époque mais à cette période il n'était en aucun cas question d'une entrée dans Marne et Gondoire et donc d'une éventuelle perte de maîtrise du dossier ZAC centre village.*

L'Echo de Chalifert est édité par l'association  
Mieux Vivre à Chalifert (n°0771014952)

Comité de rédaction : Laurent Simon, Jean-Luc Losa, Delphine Dourde,  
Damien Dhénain, Laurette Paolini.

[echodechalifert@aol.com](mailto:echodechalifert@aol.com) ou par courrier : 4, allée Renoir - 77144 Chalifert